Image not found or type unknown

Vente sur la place publique

Par **ricci92**, le **03/05/2009** à **15:09**

Bonjour,
J aimerai savoir quelles sont les conditions pour pouvoir vendre des sandwichs sur un stande a meme la rue?
Faut il une autorisation (de la mairie, préfécture ??) une licence ? n y a t il pas une tolérance pour les grands événements (type 14 juillet) a quoi s expose le contrevenant ?
Merci d avance pour vos réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés